

## LE SOIN EN VOIE D'EXTINCTION

Depuis 1963, les CMPP accueillent des enfants et des adolescents de 0 à 20 ans orientés par des professionnels ou sur demande directe des familles, en soins ambulatoires, pour diverses problématiques (difficultés d'apprentissages, troubles relationnels, psychomoteurs, de comportement...). Notre CMPP de la Vienne relève du secteur médico-social et est géré par les P.E.P 86. Un projet thérapeutique global et individualisé est proposé par une équipe pluridisciplinaire pour apporter des réponses thérapeutiques et rééducatives personnalisées. Les parents sont associés et soutenus dans leur rôle éducatif.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine exige sous 9 mois de nous transformer en une plateforme diagnostic Troubles Neuro-Développementaux.

### **Non à la disparition des CMPP.**

Nous voulons rester un centre de soins prenant en compte la complexité de la clinique et ouvert à tous.

**Non à l'intégrisme de la Haute Autorité de Santé :** Nous sommes pour un pluralisme des approches : la psychodynamique et les neurosciences sont deux approches complémentaires au regard du développement de l'enfant.

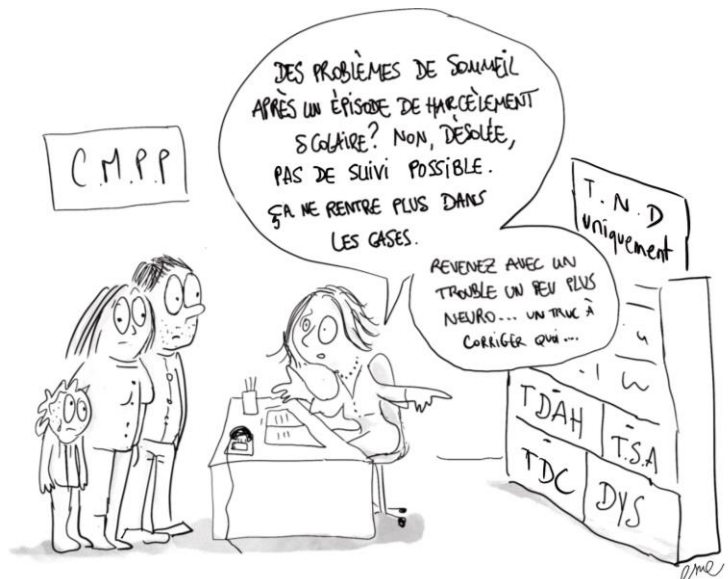
**Non à la discrimination :** Seules les personnes ayant une reconnaissance de handicap bénéficieront de cette plateforme et elles n'auront plus accès à une prise en charge thérapeutique globale, directe et diversifiée.

Nous ne voulons pas d'une santé à deux vitesses :

accès aux soins pour tous.

**Non à la déshumanisation de la personne :** La souffrance psychique de ceux qui refusent ou n'entrent pas dans le champ du handicap ne peut pas être niée.

Nous ne voulons pas réduire l'enfant et sa famille à un trouble isolé à rééduquer.



Vous pouvez signer la pétition sur internet grâce à ce lien: · Agnès Buzyn: Manifeste pour la préservation des CMPP et la liberté d'exercice de ses acteurs. · Change.org - ou directement sur <http://chnq.it/jMTKnsYHD7>

Vous pouvez envoyer un courrier exprimant votre désaccord auprès de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.